



BULLETIN D'ADHESION 2021

Je soussigné(e) M Mme

.....
Agissant en qualité de dirigeant(e) ou désigné(e) par l'entreprise (*merci d'indiquer le nom et l'adresse complète de l'entreprise ou de l'établissement situé sur les ZI de Sainte-Savine*) :

.....
Téléphone : Portable :

Adresse email :

Effectif salarié (*sur les ZI de Sainte-Savine*) :

Demande à adhérer pour l'année 2021 à l'**Association des ZI de Sainte-Savine** dont le siège social est situé : 1 boulevard Charles Baltet - 10000 Troyes.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts.

J'ai noté que je devrai m'acquitter du montant de la **cotisation annuelle** fixée lors de la dernière assemblée générale de l'association soit **70 € pour l'année 2021**.

Un justificatif vous sera adressé à réception.

Cachet de l'entreprise, date et signature :

Merci de bien vouloir retourner ce bulletin d'adhésion avec votre règlement à :

ASSOCIATION DES ZI DE SAINTE-SAVINE
Espace Régley - 1 bld Charles Baltet - 10000 Troyes

Cochez cette case si vous réglez votre cotisation par virement :

RIB : BNP PARIBAS STE SAVINE 30004 01365 00010035635 01

IBAN : FR76 3000 4013 6500 0100 3563 501

BIC : BNPAFRPPRO

Note d'information

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Ces données font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat ainsi qu'aux membres de l'Association des ZI de Sainte-Savine. Le responsable du traitement est le Président de l'Association des ZI de Sainte-Savine.

Durée de conservation des données personnelles : 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle ou de la collecte.

L'Association des ZI de Sainte-Savine est également susceptible de vous inviter à ses événements, de vous adresser ses enquêtes ou toute information utile dans le cadre de ses missions.

Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits sur simple demande auprès du secrétariat de l'association.

Autorité auprès de laquelle vous pouvez introduire une réclamation : CNIL www.cnil.fr